Une publication animée
par Francis Lattuga

SOGNOLLES en MONTOIS

Le Regard de Poulette

Édito : –J'ai reçu, en retour du Regard n°3, de nombreux messages, et ce serait intéressant de les publier dans une rubrique » Courrier des lecteurs », mais problème ! il me faudrait rajouter des pages, et techniquement je n'en ai pas les moyens. Mais on accepte tout type de sponsoring !

–Il en ressort que manifestement les GH sont préoccupés par la sécurité des piétons, certains ont complété mes observations, d'autres seraient dubitatifs quant à mes suggestions trop « angéliques ».

–En vrac : « on » suggère de mettre à l'entrée de Sognolles côté Cessoy un terreplein en « olive » comme à l'entrée et à la sortie de Lizines, « on » serait plutôt pour les ralentisseurs « doux » transversaux, par contre « on » déconseille les ralentisseurs en « coussin », jugés inefficaces, bruyants et bourreau de suspensions.

–Un message traite de l'emplacement des bandes blanches sous les panneaux « stop » jugées trop en retrait par rapport à l'alignement de la rue prioritaire.

–Un autre s'interroge, pourquoi le goudronnage rue du Puits et pas rue de Bellevue par exemple qui en aurait bien besoin?

Je ne peux évidement fournir la moindre réponse, mais je le répète, pourquoi ne pas s'adresser directement à Madame le Maire qui est la seule habilitée à fournir toute explication cohérente sur certains choix ?

–On m'a aussi posé la question : Mais c'est qui Poulette ? Certains dans le village connaissent bien ce gallinacé insolent et mal embouché, un personnage que j'ai créé dans deux de mes livres, Poulette c'est un peu mon double, un peu comme la marionnette à qui un ventriloque fait dire tout ce que lui n'ose pas dire !

–J'ai mis le Regard 3 sous enveloppe, car, parait-il, une bonne partie de mon « travail » partait à la poubelle avec les pubs qui encombrent nos boites, alors à quoi ça sert que Lattuga il se décarcasse !

« « « «

Nous sommes plusieurs à préconiser un **STOP** ou mieux un **ralentisseur** protégeant la rue du Lavoir en venant de l'Église qui ralentirait les conducteurs pressés, et un autre **ralentisseur transversal** au niveau de l'esplanade desservant les n°37 et 39.

Le trottoir côté **impair** en venant de la place se rétrécit, se rélargit, devient inexistant, se ré élargit, ce qui fait qu'il n'est pas très praticable pour les malheureux piétons et écoliers qui l'empruntent.

Par contre s'ils empruntent le trottoir coté **pair**, ils sont empêchés d'y circuler d'un bout à l'autre par les véhicules garés à cheval ou carrément sur le trottoir.

Nous demandons donc **l'interdiction formelle et signalée de stationner sur le trottoir côté pair**, qui serait alors praticable pour les piétons du **n°40 jusqu'aux écoles.**

—Les automobilistes de passage ou en visite au village comprennent mal l'interdiction du stationnement le long de la voie côté impair, il faudrait soit redoubler les panneaux tout le long, soit ajouter la mention « Tout le long de la voie » aux deux panneaux placés à chaque extrémité de la rue, contre l'Église et à l'embranchement du « bout du bas ».

—Enfin ce serait bien que des panneaux « Sognolles en Montois » annoncent le village en venant de La Source ou de Thénisy.

En conclusion du rapport, nous indiquions que nous étions conscients que la sécurité a un coût, mais nous insistions sur l'urgence de ces aménagements, il y va de la sécurité de **vos enfants.**

Il faut souligner que la Municipalité est sensible à ces questions et a des projets d'aménagements.

« « « «